



PUBLICATION ANNUELLE

DES TAUX DE RENDEMENTS GARANTIS ET
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES ATTRIBUÉS
PAR BPCE VIE SUR LE FONDS EUROS 2023

PRODUITS COMMERCIALISÉS

BPCE Vie publie les taux de rendements garantis et taux de participation aux bénéfices attribués pour tous ses produits commercialisés tous les ans.

Ces informations sont disponibles sur le site pendant une durée de 5 ans.

ASSURANCE VIE						
Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen net 2023	Taux de rendement moyen brut 2023	Taux servi moyen net de frais 2023			
HORIZEO 2*	0,00%	3,0%	VR < 15 000	15 000 ≤ VR < 60 000	60 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
			2,19%	2,34%	2,44%	2,54%
MILLEVIE Essentielle 2	0,00%	3,0%	2,33%			
MILLEVIE Infinie 2	0,00%	3,0%	2,73%			
MILLEVIE Initiale 2	0,00%	3,0%	2,27%			
MILLEVIE Premium 2	0,00%	3,0%	2,54%			
PLAN ÉPARGNE ENFANT	0,00%	3,0%	2,05%			
QUINTESSA 2*	0,00%	3,0%	VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	
			2,36%	2,61%	2,71%	

CAPITALISATION					
Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen net 2023	Taux de rendement moyen brut 2023	Taux servi moyen net de frais 2023		
MILLEVIE Capi 2	0,00%	3,00%	2,38%		
QUINTESSA CAPI 2*	0,00%	3,00%	VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
			2,31%	2,56%	2,66%

*Pour ce produit, le taux de frais de gestion varie selon la valeur de référence du contrat de l'année.

La valeur de référence (VR) est définie comme étant égale au :

- cumul des versements nets de frais d'entrée depuis l'adhésion,
- diminué du cumul des rachats bruts effectués depuis l'adhésion.

La valeur de référence de l'année est calculée sur le contrat, tous supports confondus, chaque 31 décembre.

RETRAITE			
Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen net 2023	Taux de rendement moyen brut 2023	Taux servi moyen net de frais 2023
Millevie PER	0,00%	3,40%	2,50%
Plan Épargne Retraite	0,00%	3,40%	2,50%
IFC SÉLECTION VIE 2	0,00%	3,00%	2,50%

Taux de rendement garanti net : revalorisation garantie sur le fonds euros, après application des frais de gestion et du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Taux de rendement brut : taux de participation aux bénéfices du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués, avant application des frais de gestion et du pourcentage de distribution.

Taux servi net de frais : taux de rendement net du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués après application des frais de gestion, du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Le rendement net s'appliquant sur un contrat donné est le maximum entre le taux de participation aux bénéfices net et le taux de rendement garanti net.

*Pour ce produit, le taux de frais de gestion varie selon la valeur de référence du contrat de l'année.

La valeur de référence (VR) est définie comme étant égale au :

- cumul des versements nets de frais d'entrée depuis l'adhésion,
- diminué du cumul des rachats bruts effectués depuis l'adhésion.

La valeur de référence de l'année est calculée sur le contrat, tous supports confondus, chaque 31 décembre.